

🛮 Collège Jean Macé / Clichy

Aménagement de la grande cour

À l'initiative du Département des Hauts-de-Seine et en partenariat avec la DSDEN 92, la DANE et Canopé, un appel à projet nommé « *Imagine ton collège* » a été lancé à l'intention de tous les collèges des Hauts-de-Seine afin de rassembler les besoins exprimés par les élèves et les professeurs sur leur vision du collège de demain. L'objectif de cet appel à projet consiste à imaginer l'aménagement d'un ou deux espaces du collège.

Au-delà de son engagement à mettre en œuvre concrètement plusieurs projets lauréats, le Département a décidé de lancer un projet pilote d'aménagement de cours dans 3 établissements (Jean Macé à Clichy, Moulin Joly à Colombes, Henri-Georges Adam à Antony). Cela lui permet d'expérimenter des solutions techniques et des principes fonctionnels adaptés et reproductibles in fine dans le plus grand nombre d'établissements.

Assurer le meilleur service aux habitants











C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet d'aménagement de la cour du collège Jean Macé à Clichy. Le travail réalisé par les élèves a montré un besoin d'espaces verts, de fraicheur, d'ombre ainsi qu'une volonté de développer des potagers.

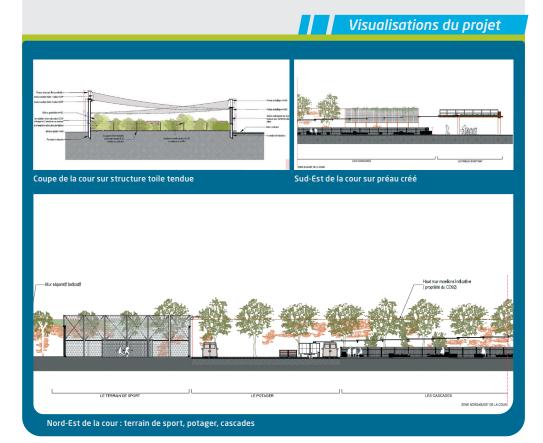
Le projet répond à ces demandes et intègre une démarche pédagogique : valoriser le réemploi de matériaux et en présenter un large panel (béton, terre crue, bois, métal...), montrer le parcours de l'eau, proposer des lieux d'enseignement en plein air, présenter une diversité d'essences végétales, diminution du pouvoir réfléchissant, amélioration du confort hygrothermique...

C'est dans ce contexte que les espaces extérieurs du collège Jean Macé sont redéfinis en 4 grandes zones.

- La grande cour, espace majeur du projet, accueille plusieurs petits espaces pour des usages tantôt définis, tantôt informels.
- Le terrain de sport est mis en retrait afin de favoriser la mixité des genres et de rendre l'espace de la cour à tous. Un espace ombragé est créé grâce à des toiles tendues rétractables en hiver, il abrite des tables de « pique-nique » et des tables de ping-pong. Un potager est aménagé, il peut accueillir des activités en petits groupes ou en classe entière. Des systèmes de récupération de l'eau sont mis en place, ils récupèrent l'eau des toitures et l'acheminent via des canalettes jusqu'à des réservoirs. Ces derniers permettent d'arroser l'ensemble des espaces verts. Enfin, un nouvel auvent est créé. Il permet de répartir les groupes d'élèves, notamment en hiver où tous les élèves se rassemblent sous le préau existant.

15 juin >> 28 août

- La seconde zone définie est **la petite cour,** lieu d'accueil du public et des élèves. Un abri à vélo est aménagé sous l'auvent existant entre la cour et la rue. Des circulations pour les élèves, le public et les pompiers sont matérialisées en béton drainant, le reste de l'espace est recouvert de dalles béton engazonnées. Trois arbres sont plantés.
- Un espace de détente est aménagé pour les professeurs et autres membres du personnel du collège. Des bancs et tables en gabions de béton recyclé sont proposés de part et d'autre d'un cheminement en dalles béton engazonnées. Des massifs végétaux fleuris ainsi que deux arbres sont plantés, et une serrurerie en CORTEN est posée contre la clôture afin de rendre le lieu plus intime.
- Le parking des « logés » dont le sol est entièrement refait en dalles béton engazonnées.



Les travaux seront effectués, de jour, du lundi au vendredi, de 7h30 à 17h00, sauf les jours fériés.

Ce chantier, riverain de votre lieu d'habitation ou de votre lieu d'activité, va entrainer une gêne momentanée et des nuisances sonores. Sachez que nous limiterons, autant que possible, le dérangement occasionné. Nous vous remercions, par avance, pour votre compréhension.

Calendrier prévisionnel

- semaine du 15/06 : préparation du chantier
- semaine du 22/06 : installation du chantier
- 29 et 30/06 : démarrage des travaux bruyants l'après-midi
- à partir du 01/07 : démolition du revêtement en béton :
 - travaux bruyants au marteau-piqueur
 - terrassement
- 06/07 au 24/07 : assainissement
- 06/07 au 28/08 : éclairage arrosage préparation des espaces verts noues/caniveaux - matériaux drainants - clôtures filets pare-ballons

Une question ou une remarque sur le chantier, vous pouvez contacter le *Pôle Éducation, Sports et Construction/ Service Maintenance Nord* du Département des Hauts-de-Seine :

en ligne: contact.hauts-de-seine.fr



Assurer le meilleur service aux habitants

